



PROGRAMME DES RÉFORMES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES DE LA CEMAC

PREF-CEMAC

**RELEVÉ DES CONCLUSIONS DE LA CINQUIÈME RÉUNION DU COMITÉ TECHNIQUE DE SUIVI DE
LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS INTÉGRATEURS DE LA CEMAC**

(Brazzaville, 20-24 juin 2022)

N°	Intitulé du projet	Etat actualisé de mise en œuvre du projet	Financements annoncés	Recommandations
1	Construction d'un pont sur le fleuve Ntem (y compris raccords routiers) et facilitation du transport, et de la sécurité routière sur la route transnationale Kribi-Campo-Bata reliant le Cameroun et la Guinée-Equatoriale	<ul style="list-style-type: none"> - la mission de préparation du projet a été organisée par la BAD du 17 au 28 février 2020 ; - la BAD examine la requête de la CEEAC afin de prendre en charge les coûts relatifs aux impacts socio-économique, environnemental et social ; - compte tenu des contraintes liées à la limite d'endettement du Cameroun, dans le cadre de son programme de 	<p>BDEAC : 13,59 millions d'euros</p> <p>Afreximbank : 20 millions d'euros</p> <p>BAD : 78,35 millions d'euros</p>	<p>Etats membres (Cameroun et Guinée-Equatoriale)</p> <ul style="list-style-type: none"> - accélérer et finaliser les négociations sur les spécificités techniques du Pont (Cameroun et Guinée-Equatoriale) ; - transmettre les spécificités techniques aux bailleurs en vue des dispositions à prendre concernant le

	<p>réformes conclu avec le Fonds Monétaire International, une approbation globale par les Conseils de la BAD est envisagée, mais il conviendra de signer les accords y relatifs en deux tranches ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - la BAD, en tant que chef de file du projet, sollicite des co-financements des autres PTF ; - les études techniques et les négociations sur les spécificités techniques du projet entre les Etats concernés sont en cours ; - par ailleurs, il y a un gap de financement de 32 millions d'UC concernant la participation de la Guinée Equatoriale à cette opération. Pour combler ce gap, une requête du Gouvernement Equato-guinéen pour le financement du projet reste attendue par la BDEAC et AFREXIMBANK ; - AFREXIMBANK a confirmé sa participation dans le financement proposé du projet et attend de la BDEAC les livrables issus de son évaluation ; - une mission d'évaluation conjointe du projet BDEAC/BAD/AFREXIMBANK en décembre 2022 permettra de déterminer le coût du projet ainsi que le schéma de financement du projet ; -le dossier est préparé pour une soumission au Conseil d'Administration de la BAD en 2023 ; - au Cameroun, le projet suit son cours. En effet, L'APS est disponible. L'APD reste attendu. La CEEAC qui assure 	<p>financement de ce projet (Cameroun et Guinée-Equatoriale) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - envoyer à la BDEAC et AFREXIMBANK les requêtes de financement du projet (Cameroun et Guinée-Equatoriale) ; - saisir la CEEAC en vue de la tenue du Comité Technique du projet (Cameroun et Guinée-Equatoriale). <p>Institutions</p> <p>BAD:</p> <ul style="list-style-type: none"> - accélérer les diligences en tant que chef de file en vue de la présentation du projet à son Conseil d'Administration en 2023. <p>BDEAC :</p> <ul style="list-style-type: none"> - accentuer l'obtention d'appuis supplémentaires. <p>PREF-CEMAC</p> <ul style="list-style-type: none"> - saisir la CEEAC et les Gouvernements du Cameroun et de la Guinée-Equatoriale pour la tenue du Comité Technique du Projet.
--	--	--

2	<p>Construction de la voie express Lolabé-Campo (39 km) entre le Cameroun et la Guinée-Equatoriale</p>	<p>le lead pour ce projet échange avec le Consultant en vue de l'organisation imminente d'une session de Comité Technique Mixte du projet au cours de laquelle l'APD sera réceptionné. S'agissant de l'étude sur la facilitation du transport et la sécurité routière, un Consultant, en l'occurrence, CIRA a été recruté et est sur le terrain. Il a rendu un rapport sur le choix du site qui n'attend que la validation imminente des deux Etats, sous l'impulsion de la CEEAC. Les spécificités techniques aux bailleurs seront donc transmises dès la validation et la réception des études susmentionnées. Les requêtes avaient déjà été envoyées à la BDEAC, à la JICA, et à l'UE et les financements sont en cours de mobilisation ;</p>		
	<p>Construction de la voie express Lolabé-Campo (39 km) entre le Cameroun et la Guinée-Equatoriale</p>	<p>- les Conseils de la Banque ont approuvé le 20 octobre 2021 à l'unanimité, l'octroi d'un Prêt BAD d'un montant de 114,336 millions d'EUR à la République du Cameroun pour le financement de la 1^{ère} phase du projet d'aménagement des routes d'accès à la zone industrialo-portuaire de Kribi. Cette opération comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> (i) les travaux routiers portant sur la réhabilitation et la mise à niveau de 110 km du tronçon Edéa – Kribi et (ii) l'aménagement de 39 km du tronçon Lolabé – Campo – pont transfrontalier avec la Guinée Equatoriale ; 	<p>BAD : 52,8 millions d'euros approuvé BDEAC : 9,4 millions d'euros</p>	<p>Etats membres</p> <ul style="list-style-type: none"> - tenir la réunion du Comité technique du projet dans les meilleurs délais (Cameroun) ; - la BDEAC et AFREXIM Bank devraient confirmer leur financement ; - établir un calendrier de rencontres entre les Etats dans des brefs délais (Cameroun et Guinée-Equatoriale).

- la requête du Gouvernement Camerounais pour le financement du projet a été transmise à la BDEAC le 20 octobre 2021 et attend une réponse ;

- la 2^e phase d'un montant de 33 millions d'UC est prévue pour être examinée par le Conseil d'Administration le 22 juin 2022 et portera sur cette section de **Lolabé – Campo**, le dernier rapport d'évaluation publié par la BAD indique le démarrage des travaux au premier trimestre 2022 côté Cameroun et exécuté par le Maître d'ouvrage (Ministère des travaux publics). L'achèvement des travaux est prévue fin 2028 ;

- la BDEAC et AFREXIM Bank avaient pris des engagements pour ce financement ;

- les interventions de ces 2 partenaires permettront de réduire la part de contrepartie du Cameroun dans le pays ;

- le dernier rapport d'évaluation publié par la BAD indique le démarrage des travaux au premier trimestre 2022 côté Cameroun et exécuté par le Maître d'ouvrage (Ministère des travaux publics). L'achèvement des travaux est prévu fin 2028 ;

- le financement de la 2^e phase d'un montant de 33 millions d'UC a été approuvé par le Conseil d'Administration de la BAD le 22 juin 2022

Institutions

BAD:

- prendre les dispositions nécessaires, en qualité de chef de file, en vue de la finalisation du dossier avec les autres partenaires techniques et financiers ainsi que les Etats concernés.

BDEAC:

- prendre les dispositions nécessaires pour une mission d'évaluation avant la fin du troisième trimestre 2022 ;
- la BDEAC et AFREXIM Bank devraient confirmer leur financement.

3	<p>Construction des tronçons manquants de la route Ndende-Dolisie du corridor Libreville-Brazzaville</p>	<ul style="list-style-type: none"> - les accords de prêts relatifs au financement du projet ont été finalisés en ce qui concerne la BAD ; - le Comité Technique a pris acte de la réintégration en 2021 de ce projet dans les priorités du Gabon ; - les parties congolaise et gabonaise ont opté par accord, à la création d'un poste-frontière unique érigé sur le tronçon gabonais ; - un linéaire de 32 km sur le tronçon dolisie-louvakou a été bitumé et la réalisation de deux ponts sur le Niari et le fleuve louvakou sous financement BAD ; - le financement global mobilisé (Approuvé, Signé et/ou en cours d'exécution) par la BAD comprend : 74 millions EUR (86 millions USD ou 48,2 milliards FCFA) pour la construction de la route Ndende-Dolisie – 1^{ère} phase au Congo ; et 137,63 millions EUR (161 millions USD ou 90,3 milliards FCFA) pour la construction de la route Ndende-Dolisie – Gabon/PASIG) ; - le lancement du projet pourrait intervenir en décembre 2022 ; - Un premier décaissement d'un montant de FCFA 4 milliards a été effectué en faveur de l'entreprise et de la mission de contrôle pour la reprise des travaux. Les autres 	<p>AFREXIMBANK : 100 millions d'euros pour la 2^e phase du projet coté Congo.</p> <p>BAD : 74,0 millions d'euros côté Congo et 137 millions d'euros côté Gabon</p> <p>BDEAC : 61,18 millions d'euros soit environ FCFA 40,1 milliards dont FCFA 32,759 milliards en couverture de la contrepartie nationale pour la phase 1 (93 Km entre Dolisie et Kibangou), et le reliquat, pour la deuxième phase (Kibangou et frontière gabonaise)</p>	<p>Etats membres</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diligenter les chantiers de construction sur le terrain dans le cadre de ce projet (Gabon). <p>Institutions</p> <p>PREF-CEMAC :</p> <ul style="list-style-type: none"> - favoriser la mobilisation des autres partenaires pour le co-financement de cet important projet. <p>BDEAC:</p> <ul style="list-style-type: none"> - diligenter la mise à disposition des ressources pour la poursuite du projet ; - prendre les dispositions nécessaires pour l'instruction diligente de la 2^{ème} phase du projet, dès que la requête y relative sera soumise par le Gouvernement. <p>BAD :</p> <ul style="list-style-type: none"> - envisager des discussions avec les partenaires européens (Union européenne) pour le financement sous forme de don à hauteur de 40 millions USD.
---	---	---	--	---

décaissements suivront le rythme d'exécution des travaux in situ ;

- la République du Congo a saisi la BDEAC pour le financement partiel de la première phase du projet;
- afin de financer la deuxième phase du projet, le gouvernement congolais avait, en date du 29 mars 2021, adressé des requêtes respectivement à la BAD, à la BDEAC et à AFREXIMBANK ;
- la BDEAC a organisé, du 6 au 14 mai 2021, une mission d'évaluation de la phase I du projet côté Congo notamment 93 km de route entre Dolisie et Kibangou y compris la construction du pont sur la rivière Niari. La participation de la BDEAC permettra de boucler la phase 1 du projet ;
- le prêt pour le financement de ce projet a été approuvé par le Conseil d'Administration de la BDEAC en date du 09 juin 2021 pour un montant de FCFA 32,759 milliards ;
- la signature de l'Accord de prêt entre la République du Congo et la BDEAC a eu lieu le 16 août 2021 à Brazzaville. Les conditions préalables sont en cours d'accomplissement par l'Etat Congolais pour permettre les décaissements;
- le gouvernement congolais a rempli toutes les conditions et formalités préalables au premier décaissement du prêt de 32, 759 milliards de francs CFA. En date du 05 mai 2022, un premier décaissement a été payé à

	<p>l'entreprise et s'élève à 3 944 244 790 FCFA pour la reprise des travaux ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - la BDEAC et AFREXIMBANK sont en attente de la requête du Congo pour la phase 2 ; - le poste de contrôle unique frontalier (PCUF) a fait l'objet de signature d'un mémorandum d'entente et deux (2) actes additionnels entre la République Gabonaise et la République du Congo ; - l'Accord sur la création du poste-frontière et l'annexe ont été fournis au Comité Technique lors de cette cinquième réunion par les Etats membres. 		
<p>4 Construction de la route Kogo-Akurenam (Sud-Est Guinée Equatoriale-Gabon)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - sur le tronçon Kogo-Akurenam, le Gouvernement de la Guinée-Equatoriale a financé sur fonds propre 65 km de PK0-PK65 le bitumage de ce tronçon ; - la BDEAC a reçu le 10 décembre 2021 la requête de financement du Gouvernement de la Guinée-Equatoriale pour la finalisation des travaux de continuité des tronçons PK0-PK65 (signalisation) ; PK65-PK76 (11km) pour les travaux de terrassement qui sont en cours ; - le Conseil d'Administration de la BDEAC a approuvé, le 21 février 2022, un prêt de FCFA 88,3 milliards pour le financement de la section Akurenam-Minang. L'accord de prêt a été signé le 24 février 2022 entre 	<p>Lors de la table ronde de Paris en novembre 2020, les intentions de financement formulées sont les suivantes :</p> <p>AFREXIMBANK : 200 millions d'euros</p> <p>BDEAC : 200 millions d'euros</p> <p>Chambre de Commerce Africaine en Scandinavie : 131,2 millions d'euros</p>	<p>Institution</p> <p>BDEAC</p> <p>-Diligenter le déblocage du solde de financement restant.</p>

	<p>les parties. Un premier décaissement de FCFA 23,2 milliards a été effectué par la Banque en mars 2022, pour le démarrage des travaux.</p>	<p>Lors de l'évaluation du projet en février 2022 par la BDEAC, le coût des travaux restants à réalisés a été évalué à FCFA 109, 548 milliards soit 16, 655 millions</p>	
<p>5 Construction du corridor Brazzaville-Ouessou-Bangui-N'Djamena (Congo/RCA/Tchad)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - le processus de finalisation des études de l'ensemble du projet par la BAD, y compris le transport multimodal est achevé ; - la phase 1 de cette opération concerne côté RCA en l'aménagement de la route GOUGA-MBAIKI-BANGUI et l'amélioration de la navigation sur le corridor fluvial Brazzaville- Bangui. Pour ce qui est du Congo, cette première phase concerne la route Ouessou-Pokola y compris la construction du pont sur la Sangha ; - en avril 2021, le processus de sélection et de priorisation des projets d'intégration régionale de la BAD a permis de mobiliser 230 millions d'UC en faveur de la RCA pour financer le projet pour la 1^{ère} phase du projet ; - une mission de préparation conjointe (BAD-BDEAC) a été organisée du 1^{er} au 3 avril 2021 par visioconférence avec les Etats concernés (Congo et RCA) et la CEEAC ; 	<p>BDEAC : 178 millions d'euros, soit environ 116 milliards de F CFA dont 16,8 milliards (25,611 millions d'euros) déjà décaissés dans le cadre de la 1^{ère} phase et 99,670 milliards (151,946 millions d'euros) pour la 2^{ème} phase en attente de décaissement</p> <p>BAD : 230 millions d'UC pour la réalisation de la phase I du projet, côté RCA (Gouga-Mbaiki-Bangui)</p> <p>Chambre de commerce Africaine en Scandinavie :</p>	<p>Etats membres</p> <ul style="list-style-type: none"> - finaliser les diligences en cours avec la CEEAC et les partenaires intéressés pour rechercher les financements complémentaires (RCA-Congo) ; - saisir d'autres partenaires identifiés par le PREF-CEMAC pour le financement de la deuxième phase ; - saisir la BAD pour le financement de la deuxième phase du projet sur le tronçon Bangui-N'Djamena (RCA). <p>Institutions</p> <p>C.CEMAC</p> <ul style="list-style-type: none"> - prendre des dispositions pour assurer le suivi de l'exécution du projet du pont frontalier. <p>BDEAC</p> <ul style="list-style-type: none"> - poursuivre l'instruction du dossier en vue de rendre une décision de financement. <p>BAD</p>

	<p>- une mission conjointe d'évaluation (BDEAC-BAD) a eu lieu du 23 juin au 13 juillet 2021 au Congo et en RCA;</p> <p>- le 10 novembre 2021, le Conseil d'Administration de la BAD a approuvé un don de deux cent neuf millions quatre cent vingt mille (209 420 000) d'Unités de Compte (UC) en faveur de l'Etat Centrafricain, pour le financement partiel du projet d'aménagement du corridor multimodal Brazzaville-Bangui-N'Djamena : section Gouga-Mbaïki-Bangui ;</p> <p>- le 23 novembre 2021, les Conseils d'administration de la BAD ont approuvé d'importantes ressources sous forme de don pour le financement de la première phase du projet. Il s'agit de l'octroi, au profit de la RCA d'un don (i) FAT de 1,5 million d'UC (dont 1 million d'UC sur le solde de l'allocation courante du pays au titre du pilier I et 0,5 million d'UC sur les ressources non allouées du Pilier I et (ii) FAD de 207,92 millions d'UC (dont 206,42 millions d'UC sur l'enveloppe régionale du FAD-15 et 1,5 millions d'UC sur l'ABP du pays ;</p> <p>- le PREF- CEMAC attend toujours la réaction de la CEEAC suite à sa saisine pour la mobilisation des financements complémentaires.</p> <p>- les financements restent à mobiliser pour les autres sections du corridor impliquant les autres pays (Tchad, RCA) ;</p>	<p>116,768 millions d'euros</p> <p>FODEC : 2.287 millions d'euros soit FCFA 1,5 milliards à mobiliser sur 3 ans suivant la durée d'exécution des travaux. Pour 2022, la dotation de FCFA 500 millions a été inscrite au budget du Fonds.</p>	<p>- Informer sur la suite accordée à la requête du Tchad sur la mobilisation de l'enveloppe régionale du FAD.</p> <p>PREF-CEMAC</p> <p>- relancer la CEEAC en vue de la mobilisation des financements complémentaires nécessaires pour le bouclage financier du projet ;</p> <p>- identifier d'autres partenaires intéressés et les types de financement disponibles afin d'en informer les Etats membres.</p> <p>Autre partenaire</p> <p>Chambre de Commerce Africaine en Scandinavie:</p> <p>- examiner la possibilité d'obtenir un prêt concessionnel pour une des composantes de ce projet, comme recommandé par les représentants des trois Etats concernés.</p>
--	--	---	---

- l'accord de ce don a été signé entre la BAD et l'Etat centrafricain, le 29 novembre 2021 à Bangui. La partie centrafricaine s'active maintenant à remplir les conditions d'entrée en vigueur du projet ;

- la BDEAC a approuvé une enveloppe de FCFA 16,8 milliards pour les travaux de réhabilitation des sections les plus dégradées du tronçon Brazzaville-Ouessou. Ce montant a été entièrement décaissé en décembre 2020 ;

- le Gouvernement de la République du Congo a saisi la BDEAC pour le financement du tronçon routier Ouessou-Pokola y compris le Pont sur la Sangha ;

- le Conseil d'administration de la BDEAC a approuvé, le 17 novembre 2021, un prêt de 99,67 milliards de FCFA, pour le financement partiel du projet d'aménagement du corridor Brazzaville-Bangui-N'Djaména (section Ouessou-Bangui). L'accord de prêt a été signé le 10 décembre 2021. L'appel d'offres pour le recrutement de l'entreprise en charge des travaux est en cours. La date de dépôt des offres a été fixée au 25 juin 2022. Par ailleurs, la liste restreinte pour le choix de la mission de contrôle a été approuvée par la BDEAC. La consultation restreinte est en cours. Par ailleurs, la Loi relative à l'accord de ce prêt entre la BDEAC et la République du Congo sur le financement de la construction

	<p>de la route Brazzaville – Ouessou – Bangui – Ndjamena (Corridor 13) a été ratifiée et publiée ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - le Tchad a adressé à la BAD une requête le 12 mai 2021 pour le financement de la deuxième phase du projet sur le tronçon Bangui-N'Djamena ; - la RCA a sollicité et obtenu de la BDEAC une subvention d'un montant de 1,9 milliard FCFA sur l'ABG française ; - le Comité de Gestion du FODEC du 7 septembre 2021 a approuvé l'inscription d'une allocation de FCFA 500 millions au budget exercice 2022 pour la couverture partielle des travaux du pont situé à la frontière entre les 2 Etats. Une enveloppe additionnelle de FCFA 1 milliard sera mobilisée suivant l'avancement du projet ; - la RCA a engagé des consultations avec la BAD, la BM et la BDEAC pour le financement de la seconde phase ; - le Gouvernement de la République Centrafricaine a procédé le 11 avril 2022 au lancement technique du projet. 	
	<p>Banque Mondiale: 49,47 millions d'euros</p> <p>Afreximbank : 500 millions d'euros</p>	
6	<p>Aménagement hydroélectrique de Chollet et des lignes électriques associées (Cameroun/Congo/Gabon/RCA)</p>	<p>Etats membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - organiser une réunion de concertation entre les parties (Etats membres, Banque Mondiale, BAD, BDEAC, PREF-CEMAC, AFREXIMBANK, BEAC) pour finaliser le montage financier du projet <p>(Cameroun/Congo/Gabon/RCA) ;</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - AFREXIMBANK reste en attente de la requête de financement du Gouvernement du Congo ; - une concertation s'est tenue entre le Cameroun et le Congo, suivie d'une consultation de certains bailleurs de fonds qui ont marqué un intérêt à participer au financement du projet dès la disponibilité des études. A cet égard, Une entreprise chinoise (China GHEZOUBA Group LTD), a été choisie pour mener en mode PPP, les études de ce projet, mais éprouve des difficultés à faire ses preuves depuis la notification de l'ordre de service ; - Par ailleurs, un Ingénieur-Conseil a été retenu pour suivre de près les prestations de l'entreprise chargée de la réalisation des études du projet ; - une réunion d'évaluation du niveau de maturation du projet est envisagée pour le 23 juin 2022 au MINEPAT (Cameroun). 		<ul style="list-style-type: none"> - diligenter la tenue de la 11^{ème} session du Comité de Pilotage Inter-Etats de pilotage (Congo/Cameroun) ; - diligenter la tenue de la 11^{ème} session du Comité des experts du projet (Congo/Cameroun) ; - inviter la RCA, le Gabon et le PREF-CEMAC à la 11^{ème} session du Comité de pilotage Inter-Etats (Congo, Cameroun). <p>Institutions</p> <p>PREF-CEMAC :</p> <ul style="list-style-type: none"> - entamer les négociations avec les partenaires et investisseurs concernés ; - saisir le Comité technique du projet pour faire le point sur l'implication de la société chinoise CHINA GEZHOUBA GROUP COMPANY et inscrire ce point à l'ordre du jour du Comité de pilotage Inter-Etats du projet. <p>Afreximbank:</p> <ul style="list-style-type: none"> - démarrer l'instruction du projet dès réception de la requête de financement. <p>Banque Mondiale:</p> <ul style="list-style-type: none"> - fournir les informations actualisées sur les modalités de son appui à ce projet.
7	<ul style="list-style-type: none"> - la convention entre les deux Etats a été signée le 29 juin 2020 ; - le projet est effectif depuis décembre 2020 ; 	<p>BAD : 265,5 millions de dollars déjà engagés</p>	<p>Etats membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - confirmer la disponibilité de 13,5 millions de dollars au titre de sa contrepartie (Cameroun).

	<ul style="list-style-type: none"> - le recrutement de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage a été effectué en février 2021 ; - le Ministre camerounais de l'Eau et de l'Energie, par décision N° 000467/MINEE/CAB du 21 septembre 2021, a procédé à la désignation des membres du Comité Inter-Etats de pilotage, pour la partie camerounaise ; - l'Accord de prêt a été signé par le Cameroun ; - l'enveloppe allouée par la Banque Mondiale pour ce projet a été revue à la hausse et s'élève à 385 millions de dollars ; - les équipes d'exécution du projet ont été désignées et installées, et le premier décaissement a déjà été effectué par la Banque Mondiale. 	<p>Banque Mondiale : 39 millions de dollars déjà engagés pour un montant total de 385 millions de dollars</p> <p>Cameroun : 13,5 millions de dollars</p>	<p>Institution</p> <p>Banque Mondiale:</p> <ul style="list-style-type: none"> - maintenir la coordination avec la BAD et les Etats concernés en vue du démarrage effectif du projet.
<p>8</p> <p>Interconnexion du Cameroun avec les autres pays de la CEMAC par la fibre optique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - la BAD poursuit l'instruction du dossier ; - la BDEAC reste dans l'attente d'une requête de financement du Cameroun. - coté Congo le projet est fini avec l'installation de la fibre à Ouessou point de jonction avec le Cameroun et la RCA ; - Congo-RCA, les travaux sont en cours et devraient finir à la fin 2022 ; - Cameroun-Congo, les travaux sont en cours et finiront dans trois mois (fin septembre 2022) ; - Cameroun-RCA, les travaux sont en cours, la fin des travaux est prévue dans trois mois (fin septembre 2022). 	<p>BDEAC : 8,4 millions d'euros</p>	<p>Etat membre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - adresser dans les meilleurs délais, une requête de financement à la BDEAC (Cameroun) <p>Institutions</p> <p>PREF-CEMAC:</p> <ul style="list-style-type: none"> - examiner avec les partenaires publics et privés intéressés les types de financement disponibles afin d'en informer les Etats membres. <p>BDEAC:</p> <ul style="list-style-type: none"> - démarrer les diligences de financement du projet dès réception de la requête de financement.

9	<p>Construction du port sec de Beloko (corridor Douala-Bangui) (Coût : 184 millions d'euros ; gap : 84 millions d'euros)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - les études techniques et financières sont en cours de finalisation ; - la nécessité de tenir compte de la situation économique du pays et de la viabilité de sa dette dans le montage financier du projet ; - la nécessité de tenir compte des propositions techniques élaborées par la BDEAC et les Experts principaux du PREF-CEMAC sur le choix du PPP adapté au Port sec de Beloko ; - la RCA a marqué son accord pour une restructuration du projet dans une logique de développement en PPP de type concessionnel BOT ; - suite à cet accord, la RCA va saisir formellement la BDEAC, la BAD ainsi que d'autres partenaires techniques et investisseurs privés dans les meilleurs délais pour la restructuration du projet ; - AFREXIMBANK reste dans l'attente d'une requête de financement de la RCA et de la documentation technique en rapport avec le projet ; - les partenaires techniques et les investisseurs privés ont manifesté leur intérêt pour la réalisation de ce projet. 	<p>AFREXIMBANK : 100 millions d'euros</p>	<p>Etat membre : - saisir officiellement la BAD, BDEAC et d'autres partenaires techniques et investisseurs pour une structuration du projet en mode PPP de type concessionnel (RCA).</p> <p>Institution</p> <p>PREF-CEMAC: - apporter son appui aux Etats dans la recherche des partenaires techniques et financiers pour le financement dans une logique de modèle financier PPP ;</p> <p>- solliciter auprès d'IIB Group un appui pour le financement du développement du Port de Beloko en mode PPP de type concessionnel.</p> <p>Autre partenaire</p> <p>Chambre de Commerce Africaine en Scandinavie : - soutenir les démarches des Etats en vue de l'obtention éventuelle d'un financement pour la restructuration du projet dans une logique de développement en PPP.</p>
10	<p>Construction du port sec de Dolisie (corridor Gabon-Congo)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - les études techniques et financières sont en cours d'actualisation ; - la nécessité de tenir compte de la situation économique du pays et de la viabilité de sa dette dans le montage financier du projet ; - la nécessité de tenir compte des propositions techniques élaborées 	<p>AFREXIMBANK : 100 millions d'euros</p> <p>FODEC : un montant de FCFA 300 millions inscrit au budget du FODEC exercice</p>	<p>Etat membre : - engager les discussions urgentes avec les partenaires (BDEAC et autres partenaires et investisseurs intéressés) en vue du financement du projet en mode PPP (Congo) ;</p> <p>- édifier sur les délais de mise en œuvre du projet et des annexes de</p>

	<p>par la BAD et les Experts principaux du PREF-CEMAC sur le choix du PPP adapté au Port sec de Dolisie ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - le Congo a marqué son accord pour une restructuration du projet dans une logique de développement en PPP de type concessionnel BOT ; - AFREXIMBANK reste dans l'attente d'une requête du Congo - l'Etat du Congo a saisi la BAD et la BDEAC pour une assistance juridique, technique et financière pour la restructuration du projet dans une logique de développement en PPP ; - dossier technique sous-tendant cette demande a été transmis à la BAD. - les partenaires techniques et les investisseurs privés ont manifesté leur intérêt pour la réalisation de ce projet ; - la République du Congo a signé le 12 avril 2022 avec la République du Rwanda un accord de restructuration en mode PPP de ce projet. 	<p>2022 pour la réalisation de l'étude juridique, technique et financière et pour la restructuration du projet dans une logique de développement en PPP.</p>	<p>l'accord signé avec le Rwanda pour la restructuration en PPP (Congo).</p> <p>Institution</p> <p>PREF-CEMAC:</p> <ul style="list-style-type: none"> - apporter son appui aux Etats dans la recherche des partenaires techniques et financiers pour le financement dans une logique de modèle financier PPP ; - solliciter auprès de IIB Group un appui pour le financement du développement du Port sec de Dolisie en mode PPP de type concessionnel. <p>Autre partenaire</p> <p>Chambre de Commerce Africaine en Scandinavie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soutenir les démarches des Etats en vue de l'obtention éventuelle d'un financement pour la restructuration du projet dans une logique de développement en PPP.
<p>11</p> <p>Construction de l'Université Inter-Etats (Congo-Cameroun)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - le Campus de Sangmelima au Cameroun est construit et partiellement équipé ; - le Campus de Ouessou au Congo n'est pas encore construit et les populations non encore indemnisées; - le Gouvernement du Congo a inscrit une provision de F CFA 1,2 milliards pour la construction du Campus de Ouessou. Sur ce montant, 150 millions de FCFA ont été débloqués pour 	<p>FODEC : 900 millions de FCFA déjà mobilisés</p> <p>SX Capital Holdings : 2 millions d'euros de dons en équipement</p>	<p>Etat membre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prendre toutes les dispositions pour le démarrage dans les meilleurs délais des travaux de construction du Campus, notamment l'indemnisation des occupants du site(Congo). <p>A la Coordination du Projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - engager le processus de recrutement de l'entreprise en charge de la construction du centre d'innovation et

<p>d'incubation des projets et de l'Ecole supérieure internationale de Génie Numérique de Sangmélima ; - saisir la BDEAC pour le déblocage des ressources déjà mobilisées (Cameroun).</p>		<p>l'acquisition du terrain d'une superficie de 66ha. La superficie totale du terrain est de 125 ha, en tenant compte des 59 ha cédés gratuitement à l'Etat ; - une réunion de coordination du projet avec le PREF-CEMAC, la BDEAC, la Commission de la CEMAC et les Représentants des parties congolaise et camerounaise s'est tenue le 05 avril 2021 par visioconférence. Il s'agissait de faire le point sur l'état de mise en œuvre du projet et la formalisation du volet équipement bénéficiant du don de SX Capital Holdings ; - le Président du COPIL a saisi le Président du Comité de Gestion du FODEC pour la mise à disposition de FCFA 900 millions pour l'indemnisation des occupants sur le site du Congo et pour la poursuite de la construction côté Cameroun ; - le FODEC a alloué une enveloppe de FCFA 900 millions pour l'indemnisation des occupants sur le site du Congo soit 500 millions pour 2022 et 400 millions pour 2023 ; - le président du COPIL a saisi SX Capital Holdings qui s'est engagé à livrer un don de matériels didactiques d'une valeur de 2 millions d'euros au campus de Sangmélima.</p>	
---	--	---	--

Note importante

En plus des onze projets intégrateurs prioritaires, la cinquième réunion du Comité Technique de suivi a permis de relever les informations suivantes :

- la Banque mondiale a approuvé le financement du corridor Cameroun-Tchad pour un montant de 538 millions de dollars, mais le projet n'est pas encore effectif ;
- la Banque Mondiale envisage de préparer un projet sur la navigabilité du fleuve Oubangui pour relier la RCA au Congo.

De manière générale, le Comité a également recommandé :

Aux Etats membres :

- incorporer les projets intégrateurs dans les priorités du plan d'investissement national et la budgétisation des contreparties dans les Lois de Finances ;
- mettre en place un mécanisme de provisionnement périodique des fonds de contrepartie budgétisés dans le cadre de l'exécution budgétaire ;
- assurer la conformité des modalités de la mise en œuvre des projets aux paramètres du programme avec le FMI notamment en ce qui concerne les conditionnalités en matière d'endettement ;
- transmettre à la BEAC les conventions des prêts conformément aux dispositions de la Règlementation des changes en vigueur, pour la bonne exécution des transactions financières avec l'étranger ;
- renforcer et stabiliser les institutions et organes nationaux chargés du suivi de la mise en œuvre des projets.
- assurer promptement les diligences nécessaires à la mise en œuvre rapide et efficace des projets ;
- assurer une meilleure coordination ainsi que la réalisation effective des diligences attendues par les partenaires et les bailleurs.

Aux Institutions :

PREF-CEMAC :

- apporter des éléments de réponse aux diverses correspondances (Secrétariat Permanent du PREF-CEMAC) envoyées par les bailleurs et investisseurs pour solliciter les informations supplémentaires ;
- rendre accessibles et disponibles toutes les informations utiles permettant aux investisseurs d'avoir une idée précise sur l'état de mise en œuvre et la faisabilité des projets intégrateurs ;
- assurer le suivi des recommandations formulées par le Comité de suivi et préparer un rapport pour la 17^{ème} session ordinaire du COPIL ;
- assister et conseiller les États dans les démarches auprès des PTF.

CEMAC/CEEAC :

- organiser en collaboration avec le Comité de Police de l'Afrique Centrale (CPAC), un atelier sur la gestion des postes juxtaposés en présentiel et/ou en visioconférence en vue de permettre aux États membres de la CEMAC de comprendre l'importance de la mise en place des postes-frontières uniques et des ports secs.

LE SECRÉTAIRE PERMANENT,
PRÉSIDENT DE SÉANCE

